

AVIS SUR LA PROPOSITION DE RÉPARTITION DU
CSSDM DES MESURES MINISTÉRIELLES CONCERNANT
LES RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES (REN)
2020-2021

Avis présenté au

Centre de services scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

10 novembre 2020

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —



Les 28 septembre et 20 octobre derniers, en rencontre du Comité pédagogique de consultation (CPC), la représentante Services pédagogiques (SP) affectée au dossier des ressources éducatives numériques (REN) a présenté le bilan 2019-2020 et les suggestions 2020-2021 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), comportant notamment les projets de répartition des mesures ministérielles 50763 (acquisitions) et 15082 (renouvellements).

Les sommes (?) décentralisées

Avec la pandémie de COVID-19, plus d'enseignantes et enseignants que jamais font le choix en toute autonomie d'intégrer des REN à leur enseignement. Dans ce contexte, l'Alliance doit continuer de s'assurer que ce soit à eux de déterminer quelles REN sont véritablement pertinentes. Pour ce faire, il faut nécessairement voir à ce qu'ils puissent effectivement se prononcer dans les milieux.

Pour l'Alliance, le CPEPE est le lieu tout indiqué pour en discuter, ce que prévoit d'ailleurs la Convention collective locale à la clause 4-3.03 B). Il faudra donc que toute l'information pertinente et les explications soient transmises aux enseignantes et enseignants par leur direction d'établissement, et ce, afin d'assurer l'authenticité de la consultation et l'utilisation optimales des sommes en jeu. Nous rappelons à ce sujet que la CSSDM annonçait l'an dernier en réponse à l'avis de l'Alliance que les équipes-écoles pourraient en toute autonomie discuter de l'utilisation de leur partie de budget décentralisée par l'intermédiaire du CPEPE.

Il faut donc déplorer que bien que la documentation fournie cette année fasse explicitement une place pour les acquisitions locales de REN par le biais de la décentralisation d'une certaine somme, aucune information quant à sa hauteur ni sur les modalités de sa répartition entre les établissements n'ait été évoquée par le CSSDM. Devions-nous comprendre que la somme à décentraliser revenait à la différence entre le budget de 297 767 \$ disponible et la proposition de répartition des acquisitions de 292 095 \$, soit 5 672 \$, à distribuer parmi les quelque 180 écoles de la FGJ et centres de l'EDA, ou l'équivalent d'une trentaine de dollars par établissement? Nous voyons mal comment avec une telle somme des discussions sérieuses pourraient se tenir sur l'utilisation de leur partie de budget décentralisée. Il convient toutefois de rappeler l'importance d'informer les organismes consultés de manière explicite. Nous jugeons que l'explication à l'effet qu'« une certaine partie des budgets a également été décentralisée auprès des établissements scolaires (FGJ et FGA) » est manifestement évasive.

L'identification centralisée des besoins en REN

Nous pensons que le CSSDM a amélioré ses méthodes pour rappeler l'existence des REN et leurs avantages potentiels les dernières années. Il doit aujourd'hui poursuivre ses efforts en ce sens, non seulement en continuant de donner l'occasion aux enseignantes et enseignants de se prononcer localement sur les REN à privilégier, mais aussi en leur

assurant un accès simple et régulier aux services techniques en soutien à leur implantation et à leur entretien dans les établissements et enfin, en proposant, mais surtout en soutenant une offre de formations pertinentes à l'intérieur de la semaine régulière de travail pour rassurer celles et ceux qui font le choix d'utiliser des REN dans leur enseignement.

En effet, des 2 614 enseignantes et enseignants qui ont répondu au sondage du printemps dernier selon le CSSDM, environ 30 % disent ne pas connaître la REN en question lorsqu'on leur demande s'ils recommanderaient son renouvellement pour l'année scolaire 2020-2021. Ce pourcentage devrait probablement être plus élevé du fait que depuis les deux dernières années les enseignantes et enseignants ont aussi la possibilité de répondre en cochant « Ne s'applique pas pour ma discipline ou mon niveau scolaire ». Il aurait été à notre avis préférable de distinguer les deux dernières possibilités et d'indiquer aux répondantes et répondants de cocher toutes les réponses applicables afin d'avoir un portrait plus juste des besoins.

L'Alliance suggérait d'ailleurs l'an passé de ventiler les résultats statistiques pour chaque REN par secteurs, par matières, par spécialités, etc., afin d'avoir le portrait le plus précis possible des utilisateurs et identifier plus facilement leurs besoins. Le CSSDM l'a fait en partie en détaillant le profil global des répondantes et répondants, mais il est toujours impossible avec les données fournies, de distinguer, par REN, le profil des profs ayant indiqué, par exemple, ne pas connaître la ressource, mais souhaiter la découvrir. On pourrait ainsi mieux cibler les actions à poser pour favoriser des choix centralisés de REN véritablement au service des besoins des profs.

Le CSSDM fait passer un sondage aux enseignantes et enseignants dont la méthodologie et les choix de réponses rendent confus les résultats qui sont pourtant cruciaux pour combler les besoins exprimés à l'intérieur de l'orientation centralisée. Cette orientation visait pourtant selon la CSDM à permettre aux établissements scolaires de bénéficier d'une plus grande diversité de REN par le biais d'un pouvoir d'achat accentué et d'une économie d'échelle importante.

Dans un même ordre d'idée, l'Alliance déplore encore une fois le choix du CSSDM de revenir à la situation qui prévalait avant 2016 en ne fournissant plus les statistiques d'utilisation des ressources que lui transmettent les compagnies éditrices des REN. L'Alliance cherche à savoir pourquoi le CSSDM choisit de ne pas obtenir ou transmettre ces informations.

À cette demande, la CSDM a répondu l'an dernier que « sur un plan technique, le manque d'uniformité du traitement des données par les diverses compagnies ne permet pas d'utiliser adéquatement les données et d'offrir une vue d'ensemble. Pour cette raison, cette section n'est plus présente dans le rapport. » Une telle réponse implique soit que l'employeur ne souhaite pas traiter les données pour leur donner une certaine uniformité, ce qui permettrait de les utiliser adéquatement et d'offrir la vue d'ensemble recherchée,

soit qu'il ne souhaite pas entreprendre les démarches afin de requérir de la part des compagnies un tel traitement des données. Nous pensons que le CSSDM pourrait minimalement entreprendre des démarches en ce sens, afin de mieux répondre aux besoins des enseignantes et enseignants dans les choix centralisés d'acquisitions et de renouvellements, le tout au bénéfice de l'enseignement.

Si les REN sont des outils de plus en plus connus des membres de l'Alliance qui ont répondu au sondage du CSSDM au printemps dernier, plusieurs font toutefois le choix légitime de ne pas utiliser ou de ne pas s'intéresser aux REN pour des raisons pédagogiques et/ou techniques, par manque de temps pour s'appropriier ces outils ou simplement par indifférence à l'égard de l'univers numérique. L'Alliance rappelle également que de trop nombreux appareils et outils informatiques sont en réalité hors service au CSSDM, que ce soit en raison de leur mauvaise configuration ou de leur désuétude. Faute d'assurer un soutien technique suffisant et de renouveler périodiquement son parc informatique, ce sont les élèves des profs faisant le choix libre et volontaire de se lancer dans leur utilisation, qui risquent d'en subir directement les répercussions.

La proposition de distribution centralisée

L'Alliance déplore que plusieurs REN annuelles viennent à échéance avant la date butoir pour remettre son avis, ce qui occasionne des bris de services qui n'auraient, malheureusement, pas pu plus mal tomber. Nous tenons d'abord à mentionner que la révision annoncée en CPC du calendrier de consultation du CSSDM est bien accueillie dans les circonstances. Nous tenons ensuite à rappeler que le 28 septembre 2020, l'Alliance a immédiatement donné son accord à la demande de dérogation du CSSDM à la période de consultation afin de pouvoir procéder à l'acquisition de *WordQ 5*, puisque la version 4 du logiciel, qu'on sait très utilisé par les enseignantes et enseignants, n'était plus mise à jour depuis le 1^{er} juillet 2020.

Enfin, l'Alliance approuve la proposition centralisée soumise par les SP visant à renouveler certaines REN (15082) et d'en acquérir de nouvelles (50763) pour la FGJ et l'EDA pour un montant total de 724 092,66 \$, mais elle dénonce l'absence de consultation à la mesure 50766 prévue pour les acquisitions de REN au secteur de la formation professionnelle. En effet, aucune somme liée à cette mesure n'avait été communiquée à l'Alliance à la date butoir pour remettre son avis, et ce, malgré une demande formulée en ce sens le 20 octobre dernier.